71e Année. 11e Série. Tome III. N° 15. 14 Avril 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Médecine à l'Exposition de 1900; par Marcel Baudouin. — La Médecine a l'Exposition : Inauguration officielle de l'Exposition de 1900. — Chronique médicale de l'Exposition : Petites nouvelles. — Actualités : Les Inaugurations de la Semaine : Le Service de Chirurgie de l'Hôpital International de Paris. — Enseignement médical en France : La création des Facultés de Médecine. — Les Réunions de la Semaine : Association de la Presse médicale. — La Médecine pratique : Comment on peut faire des études médicales et devenir interne des Hôpitaux. — La Médecine et la Politique : Médecins nommés Conseillers généraux. Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : *Bibliographia medica*. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : M. Picard. — M. le Président de la République. M. le Président du Conseil des Ministres. — M. le Ministre du Commerce. — M. le Dr Dubois (Paris). — M. le Pr Raymond (Paris). — M. le Pr Brouardel (Paris). — M. le Pr Berger.

BULLETIN

La Médecine à l'Exposition de 1900.

Comme l'Administration n'a cessé de le faire annoncer par la grande Presse depuis un mois, aujourd'hui Samedi, 14 avril, l'Exposition universelle internationale de 1900 s'est ouverte, avec toute la solennité désirable.

Le grand triomphateur du jour, c'est M. Picard, le Directeur-général, qui est arrivé à son but à l'heure dite, ayant de la sorte manifesté une connaissance plus parfaite de la vraie stratégie que ses collègues anglais en Natalie!

Il n'est certes pas un médecin que ce « great event » n'intéresse. Aussi n'avons-nous pas pu le laisser s'accomplir sans le souligner et sans reproduire les traits, au demeurant peu connus, au moins du monde scientifique (car depuis deux ans on ne pouvait plus l'approcher), du Napoléon du Trocadéro!

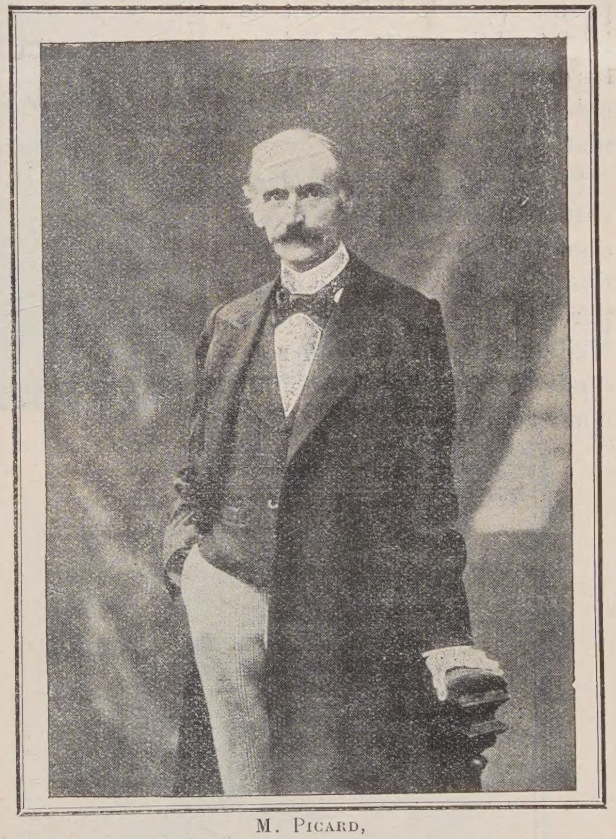

M. Picard,
Directeur-général de l'Exposition de 1900.

Cela fait, recommandons à tous nos confrères, s'ils veulent s'instruire, la visite de ce qui reste encore des Chantiers, car il y en a toujours! Mais qu'ils se pressent, s'ils veulent voir encore, au Service médical, les pansements faits aux ouvriers blessés! Dans quelques jours, aux Pavillons de Secours, ils ne découvriraient plus, en effet, que des crises d'hystérie ou de vulgaires syncopes....

Marcel Baudouin.

La Médecine a l'Exposition.

Inauguration officielle de l'Exposition de 1900.

Au moment où paraîtront ces lignes, le Gouvernement de la République inaugurera d'une façon officielle l'Exposition de 1900, où toutes les professions, et particulièrement les Médecins des Deux-Mondes, trouveront à s'instruire et à se reposer.

Trois grands discours seront prononcés ce jour-là : le premier, par le Président de la République, M. Loubet; les deux autres, par M. le Président du Conseil, et M. le Ministre du Commerce.

Si nous avons tenu, dans cette *Gazette* si spécialisée, à signaler cette fête de l'Industrie, ce n'est certes point parce que les Médecins ou la Médecine y ont joué un rôle quelconque, sauf pour ce qui concerne les Ministres docteurs en médecine, et le Service des Secours, dont le chef a dû être à son poste ; mais parce qu'elle ouvre une ère nouvelle dans notre pays, et nous permet de souhaiter, dès aujourd'hui, la bienvenue à tous ces confrères étrangers, qui vont en masse dans quelques mois, assister aux Congrès internationaux organisés à l'occasion de cette Exposition.

M. le Président de la République Française.

Qu'ils se préparent dès maintenant à ce voyage de France, si souhaité par beaucoup, sans crainte et sans arrière-pensée ! Nous pouvons les assurer que, du 20 juillet au 20 août, ils trouveront, non seulement au Quartier Latin et à la Faculté de Médecine, mais dans tous les milieux industriels et commerciaux qui gravitent autour de ces maisons-mères, des hommes résolus à leur rendre agréables et utiles les quelques excursions qu'ils feront sur la rive gauche de la Seine !

M. B.

M. le Président du Conseil des Ministres.

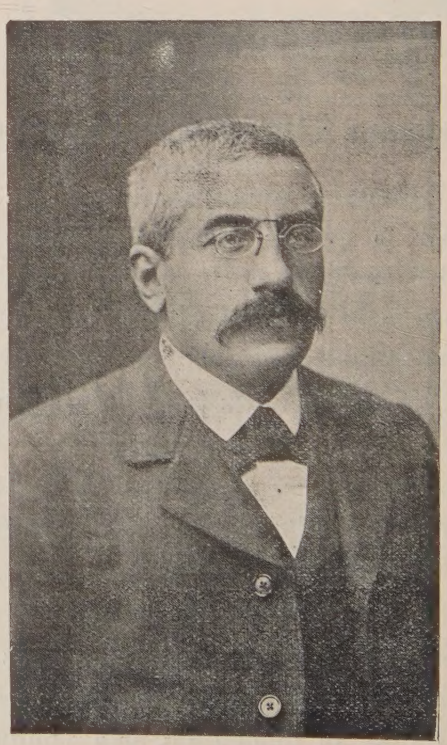

M. le Ministre du Commerce.

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

PETITES NOUVELLES.

I.—**Les Médecins aux Fêtes du Début.**—Il y a quelques jours a eu lieu, à l'Elysée Palace, la fête américaine en l'honneur du Commissaire général des Etats-Unis. Y assistaient : M. le Pr Brouardel et Madame ; M. le Pr Gariel ; notre ami, M. Morin-Goustiaux et Madame, architecte des Asiles d'aliénés de la Seine, etc.

II. —**Le Médecin de la Délégation Malgache.** — C'est M. le Dr Villette qui est chargé de surveiller cette délégation. Il arrive avec elle de Madagascar. Les indigènes ont fait un voyage vraiment étonnant. Pendant cette longue traversée et ces changements si fréquents de température, pas un n'a été malade. Et M. le Dr Villette en est plus fier que s'il les avait guéris. Il le répète avec enthousiasme, et n'a pas tort.

III. —**Poste de Secours à Vincennes.** — Signalons, au bois de Vincennes, l'installation du Service de Santé. Le pavillon médical, situé à côté de la nouvelle piste vélocidédique, est une construction légère, surélevée, faite de cloisons d'alfa ignifugées et peintes en bleu clair. Ce pavillon, qui a servi à Madagascar, a été prêté par l'administration du Val-de-Grâce, et comprend un bureau pour le médecin, une salle de consultations, une chambre pour malades, le logement de l'infirmier, l'écurie pour le cheval de l'ambulance, et l'emplacement, mais l'emplacement seulement..., pour les water-closets. Deux internes assurent le service de permanence.

IV. —**La Médecine et les Beaux-Arts.** — Dans la Salle des Fêtes, l'Hygiène et l'Assistance publique ont eu M. Rochegrosse pour barde dans la toile du grand décor du plafond. Il s'est tiré assez ingénieusement de cet ensemble. Sur la droite de sa toile, en effet, dans un décor charmant de nature, une génisse offre son vaccin à un groupe *d'infirmiers* et de *médecins*, qui se préparent à immuniser une foule de marmots, surveillés par des nourrices et des mères !

V. —**Les Médecins commissaires.** — M. le Dr Loir, directeur de l'Institut Pasteur, à Tunis, et commissaire de la section tunisienne à l'Exposition universelle, a reçu à Paris la caravane tunisienne, qui comprend cent cinquante personnes destinées à figurer à l'Exposition, soit comme employés de la section, soit comme salariés au service d'exposants, soit encore comme exposants.

VI. — **Les Médecins au Vieux Paris.** — Au Vieux Paris, la maison du Dr Théophraste Renaudot, le fondateur du Journalisme, est une des attractions les plus remarquées.

VII. — **Les Médecins qui protestent.**—C'est M. le Dr Chapuis, un médecin ami, avec des moustaches d'officier et une chevelure d'artiste, qui se cantonne d'ordinaire dans les questions intéressant la défense nationale, qui parle bien (sans être ce qu'on appelle éloquent), qui a, en vain, invité le Gouvernement à retarder l'ouverture. Il a donné ses raisons qui, à y regarder d'un peu près, se résument en une seule : on n'inaugure point des plâtras. Il faut croire que la Chambre n'a pas partagé son scepticisme, car elle a donné raison, par 357 voix contre 58, au Ministre du Commerce, qui affirma qu'on serait prêt.

ACTUALITÉS

LES INAUGURATIONS DE LA SEMAINE.

Le Service de Chirurgie de l'Hôpital international de Paris.

La semaine dernière a eu lieu, boulevard Arago, l'inauguration de la *Clinique générale de Chirurgie*, à l'Hôpital international de Paris. Mr le Dr Drouineau, Inspecteur général de l'Assistance publique, représentant le Ministre de l'Intérieur, présidait la cérémonie. Sur l'estrade, avaient pris place, à ses côtés : MM. Paul Strauss, sénateur, Dr Dubois et Dr Chapuis, députés, de nombreux conseillers municipaux et plusieurs membres du Corps médical, le maire et les adjoints du 14e arrondissement, etc.

M. le Dr Dubois, *Député de Paris.*

L'Hôpital international occupe un vaste emplacement, boulevard Arago : deux ailes à trois étages, avec une spacieuse cour intérieure. C'est dans cette cour qu'avait été dressée une tente brillamment décorée. Plus de six cents

personnes se pressaient autour de l'estrade où M. le Dr Dubois, député, a pris le premier la parole.

Plusieurs allocutions très applaudies ont été prononcées ensuite par M. le Dr Chapuis, M. Ranson, M. le Dr Drouineau, etc. Puis les visiteurs ont été conduits dans les nouvelles salles de chirurgie.

Dans cette Clinique, dirigée par M. le Dr A. Aubeau, et subventionnée par la Ville de Paris, les perfectionnements les plus nouveaux des installations médicales ont été apportés. Les services sont organisés avec un certain souci du confortable et de l'hygiène ; les appareils de chirurgie les plus récemment inventés, les applications dernières de l'électricité et de l'hydrothérapie y ont trouvé place, et feront de cette clinique un établissement intéressant.

La Clinique contient trente-cinq lits, et M. le Dr Aubeau en a gracieusement offert un à la Société des Gens de lettres, un au Syndicat de la Presse parisienne, un aux membres de la Presse ! Enfin on a adjoint aux salles d'opérations un établissement d'enseignement scientifique, des laboratoires de chimie biologique, de bactériologie, d'anatomie pathologique, etc. Les professeurs de l'hôpital y donneront leurs leçons régulières et feront des cours libres. Les consultations, et même les opérations, sont gratuites pour les indigents. Sans aucun doute ces nouveaux services médicaux pourront apporter aux misères des pauvres du quartier d'appréciables soulagements.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL EN FRANCE.

La création des Facultés de Médecine.

Récemment, au Sénat, a eu lieu la première délibération sur la proposition de M. Deandreis, tendant à décider que toutes créations de Facultés nouvelles dans les Universités de l'Etat ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une loi. Aujourd'hui un décret suffit pour créer une Faculté. — Les Facultés existantes datent pour la plupart du premier Empire. Leur rôle s'est longtemps borné à celui de jurys d'examen. Depuis 1870, on a créé, entre autres, *trois Facultés de Médecine*. Mais ces Facultés ont été instituées en vertu de lois provoquées par l'initiative parlementaire. Le droit du Gouvernement d'en établir de nouvelles, par décret, reste néanmoins entier. Une loi récente, celle qui a constitué les Universités, a apporté des modifications si profondes dans l'organisation de l'enseignement supérieur que le régime actuel en matière de création de Facultés ne se justifie plus. L'orateur expose que, par suite des combinaisons financières adoptées pour le fonctionnement des Universités, les départements, les villes et l'Etat sont également intéressés à la prospérité de ces établissements. L'Etat surtout est intéressé à ce qu'on ne multiplie pas le nombre des Facultés. Pour résister aux sollicitations locales, le Ministre a besoin de pouvoir renvoyer ceux qui le pressent de créer de nouvelles Facultés à se pourvoir devant le Parlement. — En outre, M. Leydet a proposé un amendement qui a pour objet de décider que les transferts ou suppressions de Facultés ne pourront, eux aussi, avoir lieu que par une loi. — D'après M. le Ministre de l'Instruction publique, la proposition doit être adoptée. Il est clair qu'une création de Faculté engage les finances publiques. Par conséquent, il est naturel que le Parlement soit au préalable consulté. D'un autre côté, il est bon qu'on ne multiplie pas le nombre actuel de nos établissements d'enseignement supérieur. La mesure proposée aura pour effet d'empêcher des créations peut-être hâtives.

Quant à l'amendement de M. Leydet, le Gouvernement l'a accepté sur un point. Il admet qu'une loi soit nécessaire pour supprimer à l'avenir une Faculté; mais il croit qu'une loi ne doit pas être nécessaire pour un simple transfert. M. Leydet a insisté pour que la loi seule puisse prononcer les transferts. Un transfert lèse de graves intérêts, rompt des habitudes. La population qui en est victime s'irrite, si la mesure émane du Gouvernement; elle s'incline, si la loi lui impose ce sacrifice.

La proposition a été adoptée en première délibération, avec l'amendement de M. Leydet.

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Association de la Presse Médicale Française.

Réunion du Vendredi 6 Avril 1900.

Le Vendredi 6 avril 1900 a eu lieu la deuxième réunion de 1900, de l'*Association de la Presse médicale française*, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. Laborde, syndic.

Une trentaine de personnes assistaient à cette réunion.

I. — Nominations. — 1° *Membre honoraire*. — A été nommé Membre honoraire de l'Association : M. le Dr Bardet, rédacteur en chef des *Nouveaux Remèdes*.

2° *Membres titulaires*. — Ont été élus Membres titulaires : *a*) M. le Dr Langlet (de Reims), directeur de l'*Union médicale du Nord-Est*, en remplacement de M. le Dr Gueillot; *b*) M. le Dr Cerné (de Rouen), directeur de la *Normandie Médicale*, en remplacement de M. le Dr Sorel.

II. — Candidature. — M. le Dr Olivier a été nommé rapporteur de la candidature de M. le Dr Cruet, directeur de la *Revue de Stomatologie*.

III. — Annuaire de l'Association. — M. le Secrétaire général a recueilli les corrections, non encore parvenues, pour l'Annuaire de l'Association, qui paraîtra dans quelques jours.

IV. — Réunions. — En raison des fêtes qui auront lieu à l'occasion du *Congrès international de la Presse médicale* (26-28 juillet 1900), le dîner statutaire de juillet 1900 n'aura pas lieu à la date accoutumée. Il se confondra avec l'une des réceptions qui seront organisées pendant le Congrès.

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Médecins nommés Conseillers Généraux

En Indre-et-Loire, dans le canton de Chinon, M. le Dr Matrais, radical, maire de Chinon, seul candidat, a été élu conseiller général par 2,787 voix sur 4,800 électeurs inscrits, 3,059 votants et 2,890 suffrages exprimés.

Dans les Basses-Pyrénées, dans le canton de Labastide-Clarence, M. le Dr Lafourcade, républicain, a été élu au scrutin de ballotage, par 750 voix, contre 123, à M. Iribarne, rallié.

LA MÉDECINE PRATIQUE.

Comment on peut faire des études médicales et devenir interne des hopitaux !

Mlle Y... a vécu longtemps à Pontivy, consacrant tout son temps et toutes ses ressources à l'éducation d'un neveu qui était orphelin. Aidée d'une bonne, Mathurine Z... qui lui était très attachée, elle veilla sur l'enfant comme s'il eût été le sien. Elle lui fit faire ses études classiques, en s'imposant de cruelles privations, et elle poussa le dévouement jusqu'à venir habiter Paris, lorsque son neveu, devenu jeune homme et ayant choisi une carrière, voulut entreprendre ses études médicales. Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la préparation aux examens de l'Ecole de Médecine, elle dut se livrer à des travaux de couture très pénibles. Quant à Mathurine Z... elle avait suivi sa maîtresse à Paris, et, prenant sa part des sacrifices que celle-ci s'imposait, elle la servit, ainsi que le jeune G..., sans vouloir être payée de ses gages. C'étaient donc presque deux mères qu'avait le futur docteur. Non seulement, en effet, les deux femmes le soignaient avec un soin jaloux, mais encore le surveillaient hors de la maison avec sollicitude. Mathurine s'attachait à ses pas, et le suivait — de loin — mais le suivait partout où il allait, prête au besoin à lui faire au dernier moment de justes recommandations si ses observations lui paraissaient devoir être nécessaires. Lorsque M. X... fut *interne*, les petits manèges de la brave femme n'échappèrent pas à ses camarades, qui en prirent prétexte pour se livrer à ses dépens à toutes sortes de facéties. Toutefois, en dépit des remontrances de son neveu, Mlle Y... ne voulut pas se séparer de sa fidèle domestique, et lorsque M. le Dr X.... se maria, en 1898, elle continua de la garder à son service. Or, il était dû à Mathurine un arriéré de gages assez élevé, 3030 francs, et M. X.. se trouvant désormais dans une brillante situation, avait reconnu les bienfaits de sa tante, en lui assurant une rente viagère de 3,000 francs : ce qui était très bien ! Cependant, il refusa de payer la totalité des gages restés dus à Mathurine : ce qui n'était pas très bien. De son côté, Mlle Y..., déclara ne rien devoir à Mathurine, estimant que c'était à son neveu qu'avaient été surtout utiles les excellents services de cette fille et que c'était à lui qu'il appartenait de lui rembourser ses gages en retard. Mathurine n'hésita pas alors à assigner M. le Dr X... en payement des 3,030 francs. Et voilà comment cette histoire a été racontée à l'audience de la 6e Chambre du tribunal civil. Le Tribunal a jugé avec raison que M. le Dr X... devait payer à Mathurine la totalité de la somme qu'elle réclamait.

Il faut, *surtout quand on est médecin*, être reconnaissant envers les Domestiques !

NÉCROLOGIE.

M. le Pr M. H. SAXTORPH (Copenhague).

M. le Professeur Mathias Hieronymus Saxtorph, dont on annonce le décès, est le fils et le petit-fils de deux accoucheurs célèbres, Johan Sylvester et Mathias Saxtorph. Lui-même s'est distingué dans le domaine chirurgical, qu'il a enrichi de plusieurs œuvres très importantes. Né le 26 octobre 1822 à Copenhague, il y a accompli toute sa carrière. Mais comme plusieurs de ses collègues, et dans un esprit qu'on ne saurait trop louer, il fit un voyage d'études à l'étranger, d'où il rapporta une foule de notions qui devaient profiter dans son pays à la pratique générale. Revenu dans sa ville natale, il fut nommé, en 1855, Lecteur ee Chirurgie et, en 1862, Professeur ordinaire. De 1866 à 1885, il fut Chirurgien en chef à l'Hôpital royal de Frédéric, puis Professeur de Clinique chirurgicale.

M. le Pr HOFMOKL (Vienne).

On annonce également le décès de M. le Professeur Hofmokl (Johann H.) de Vienne, où il fut élève de Dumreicher. Né en 1840 à Breslau (Galicie), il fit ses études comme beaucoup de jeunes gens d'Autriche à cette époque, dans la capitale de ce pays et il s'y fixa définitivement. Assistant à la clinique chirurgicale dès 1868, Docent en 1871, Médecin en chef à l'Hôpital des enfants en 1873, « Premier Médecin » (Primararzt) en 1881, il fut nommé Professeur en 1885. Ses travaux, qu'il a surtout publiés sous forme d'articles dans divers journaux de Vienne, sont innombrables, et témoignent de sa compétence profonde en pratique chirurgicale, de son talent d'observateur et d'opérateur bien au courant des progrès de l'art chirurgical.

M. le Dr Marchal, l'un des médecins les plus estimés de Lorraine et l'un des derniers représentants des grandes familles bourgeoises, presque toutes disparues depuis l'annexion, est décédé à l'âge de 74 ans. Ardent patriote, il s'enferma à Metz pendant le siège de 1870, et ses services dans l'organisation des ambulances lui valurent la Croix de la Légion d'honneur. Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes françaises et étrangères, il laisse des ouvrages estimés sur l'hydrologie médicale.

M. le Pr Jean-Baptiste-Léonce Malherbe père, docteur en médecine à Nantes, décédé en sa demeure, 6, rue Noire.

M. Jean-Baptiste Malherbe était né à Nantes le 12 février 1810. Reçu docteur en Médecine de la Faculté de Paris, il a exercé à Nantes de 1835 jusqu'en 1890. Il a été attaché 54 ans aux hôpitaux, d'abord comme médecin suppléant,

puis comme médecin titulaire, enfin comme médecin en chef. M. le Dr Jean-Baptiste Malherbe était officier de l'instruction publique ; il avait été nommé en 1890, chevalier de la Légion d'honneur, à la suite des démarches faites par tout le Corps médical nantais et l'Administration des Hospices.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Similien et l'inhumation a été faite au cimetière de la Bouteillerie. Suivant l'expresse volonté du défunt, qui fut Professeur de Clinique médicale à l'École pendant 34 ans et médecin des hôpitaux, aucune couronne, aucune fleur n'a été déposée sur le corbillard ; et aucun discours n'a été prononcé au cimetière.

M. Georges Wickham, ancien ouvrier mécanicien, s'instruisit tout seul et consacra sa vie à l'étude des questions religieuses et sociales. Il fut un des fondateurs avec Jean Macé de la Ligue de l'enseignement, le véritable créateur des bureaux de placement gratuits. Il était vice-président de la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels ; vice-président de la société de colonisation ; président de la Chambre syndicale de fabricants d'appareils et d'instruments de l'art médical ; membre du Conseil d'administration du *Siècle*, etc. Depuis 1879, M. Georges Wickham était premier adjoint au maire du 2e arrondissement. Au cours de ces dernières années, il avait créé une Chambre professionnelle d'orthopédie. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. Les obsèques ont eu lieu au temple de l'Oratoire, à Paris.

M. Egli (Charles), qui avait été reçu officier de santé à l'Ecole de Médecine de Bordeaux en 1841, avait exercé la médecine pendant quatre ans à Beychevelle, puis à Lacanau, durant une période de dix ans ; enfin à Parempyure, où il a succombé à l'âge de 86 ans. M. le Dr Lafarelle (de Ludon), qui représentait l'Association des Médecins de la Gironde à ses obsèques, a rappelé sur sa tombe le dévouement professionnel de cet excellent confrère. — M. Dusaussay, décédé à l'âge de 85 ans. Il était le père du Dr Dusaussay. — M. le Dr Barthélemy-Benoit, médecin en chef de la maison de retraite, décédé à Fouras (Charente-Inférieure), à l'âge de 76 ans.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris.— *Cours de Médecine opératoire.* — M. le Pr Berger commencera le cours de Médecine opératoire le mardi 24 avril 1900, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique) et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Il étudiera le traitement chirurgical des affections du rectum et de l'anus, des hernies abdominales et des affections des organes génitaux de l'homme.

Pr Raymond.

Maladies des Professeurs. — M. le Pr J. Raymond, qu'une fièvre paludéenne, compliquée de pneumonie, avait retenu depuis six mois loin de Paris, a repris son cours à la Salpêtrière. Ses élèves et ses amis lui ont fait un accueil chaleureux.

Enseignement Médical Hospitalier à Paris. — *Amphithéâtre d'anatomie.* — Programme des Cours de la saison d'été. — 1° *Cours de Médecine opératoire sous la direction de M. le* Dr Quénu, *Directeur des travaux scientifiques.* — MM. les élèves internes et externes des Hôpitaux et hospices sont prévenus que les Cours de Médecine opératoire commenceront le lundi 23 avril 1900. — 2° *Conférences d'histologie* : Des conférences sur l'histologie pathologique continueront à être faites par M. le Dr Macaigne, chef du Laboratoire. MM. les élèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du microscope. Nota. — Les microscopes et autres instruments nécessaires à ces divers travaux pratiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. es élèves par l'Administration de l'Assistance publique. Les séries devant être reconstituées pour la Médecine opératoire, MM. les élèves sont prévenus que leurs cartes seront reçues à partir du jour de la publication de la présente affiche.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Bordier, agrégé, est chargé d'un cours de physique médicale pendant la durée du congé accordé à M. Monoyer (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

École de Médecine et de Pharmacie de Rennes.— Dans son numéro du 17 courant, le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* vient de publier la *Statistique des Étudiants au 15 janvier 1900 dans les Facultés et Ecoles d'Enseignement supérieur.* Les inscriptions prises dans les quatre Ecoles de plein exercice de Médecine et de Pharmacie se sont élevées à : Rennes, 208 ; Marseille, 198 ; Nantes, 193 ; Alger, 87.

Voici maintenant comment ce nombre total se décompose en inscriptions médicales et en inscriptions pharmaceutiques : *Inscriptions de médecine* : Rennes, 139 ; Nantes, 117 ; Marseille, 109 ; Alger, 44. *Inscriptions de pharmacie* : Marseille, 89 ; Nantes, 76 ; Rennes, 69 ; Alger, 43. Ces tableaux montrent que Rennes, malgré le nombre relativement restreint de ses étudiants en pharmacie, se place néanmoins au premier rang pour le total des inscriptions, grâce à ses 139 inscriptions de médecine, chiffre supérieur même à celui de la Faculté de Lille qui n'a délivré que 107 inscriptions médicales. Pour comparer les inscriptions des quatre Écoles de plein exercice, nous avons naturellement défalqué des totaux de Nantes les inscriptions prises en vue du *certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles* (cette année préparatoire aux études médicales se faisant à Marseille et à Rennes à la Faculté des Sciences et à Alger, à l'Ecole supérieure des Sciences. Les candidats à ce certificat, plus connu sous le nom de P. C. N., se répartissent ainsi : Rennes, 59 ; Marseille, 53 ; Nantes, 21 ; Alger, 13. Donc, pour le nombre des aspirants étudiants en médecine, comme pour le nombre des étudiants en médecine, c'est Rennes qui arrive en tête de ligne.

Changement de local. — La statistique ci-dessus publiée, a fait ressortir la réelle importance de l'Université de Rennes au point de vue médical. L'éloquence de ces chiffres fait désirer de plus en plus vivement de voir au plus tôt cette Ecole de Médecine quitter enfin ses locaux par trop insuffisants du Palais Universitaire pour s'installer complètement au boulevard Laënnec, où deux laboratoires déjà construits, qui font l'admiration des connaisseurs, permettent de juger ce que doit être une École de Médecine moderne.

Université de Paris. — *Conseil.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Il a décidé de répondre à l'invitation qui lui a été adressée d'assister au cinquième centenaire de la fondation de l'*Université de Cracovie*, qui sera célébré le 7 juin prochain. Il a désigné MM. Lannelongue et Landouzy pour représenter l'Université de Paris au *Congrès de la Tuberculose*, qui doit se réunir à Naples du 25 au 28 avril, sous la présidence de M. Baccelli, Ministre de l'Instruction publique d'Italie. Le recteur a dit quel avait été le succès des conférences faites à la Sorbonne sous les auspices de la *Société des Amis de l'Université* et des conférences aux étudiants, conférences dont nous avons rendu compte. La dernière est fixée au samedi 28 avril ; elle sera faite par M. Hoyelacque, bénéficiaire d'une des bourses de voyage autour du monde, qui rendra compte de son voyage. A l'occasion des vacances de Pâques, les cours vaqueront, dans les Facultés et Ecole supérieure de Pharmacie, du dimanche 8 au dimanche 22 avril.

Université pour Femmes Médecins à Moscou. — On annonce de Moscou qu'un riche négociant, M. Astrachow, va consacrer une somme de trois millions de roubles à la création d'une Université pour femmes. L'autorisation gouvernementale a déjà été obtenue. La nouvelle institution ne comprendra provisoirement que des *Facultés de Médecine*, de sciences pures et de sciences naturelles.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hopitaux de Paris. — *Concours pour six places de médecin des hôpitaux.* — Sont déclarés admissibles : MM. Bruhl, Renault, Soupault, Tissier et Besançon, 50. MM. Gouget, Macaigne, de Grandmaison et Belin, 47. MM. Lévi (Léopold), Josué et Gallois, 46. MM. Enriquez, Laffite, Dufour, Thiercelin, Papillon (Henri), et Boix, 45.

Internement dans les Asiles et certificat des Médecins des Hôpitaux. — Un conflit vient, paraît-il, de surgir entre la préfecture de la Seine et le personnel médical des hôpitaux. Un commissaire de police du quatorzième arrondissement aurait, après examen, refusé de demander l'admission dans un établissement d'aliénés, d'un malade qu'un médecin aurait déclaré atteint d'aliénation mentale. Voici, à ce sujet, ce que nous avons appris à la préfecture de la Seine : Un certain nombre de médecins des hôpitaux, dans le but de débarrasser leurs services des malades trop bruyants qui les encombrent, ont, paraît-il, pris l'habitude, depuis fort longtemps, de demander l'hospitalisation, dans des asiles d'aliénés, d'un certain nombre de malades qui, en réalité, sont seulement affligés d'une agitation momentanée, provoquée par la fièvre ou le gâtisme. Il en résulte que les maisons d'aliénés sont actuellement remplies de malades qui n'auraient aucun droit à être traités dans ces établissements. Dans le but de réagir contre cet état de choses, le préfet de le Seine vient d'adresser au directeur de l'Assistance publique et au préfet de Police des représentations au sujet de ces abus, en leur recommandant de veiller à ce que des faits de cette nature, qui sont fort préjudiciables au bon fonctionnement de ces asiles et aux intérêts de la population parisienne, ne se reproduisent plus.

Hôpital de Moisselles. — Conformément à une décision du Conseil général de la Seine, l'hôpital de Moisselles sera affecté exclusivement au traitement des enfants du département atteints d'affections contagieuses du cuir chevelu, et, par suite, aménagé de façon à contenir six classes et un dortoir. Cet établissement sera désormais un hôpital-école.

Assistance privée. — *Dons.* — Dans le testament de la baronne de Hirsch, dont le premier anniversaire de la mort est tombé dimanche 1er avril, on relève les dons ci-dessous : Au Dr Bergeron, pour hôpitaux marins, 10.000 francs ; au Dr Landouzy, pour Laënnec, 100.000 fr, ; Sœur Candide (hôpital d'Ormesson), 5,000 fr.

Hôpital de Chantenay. — Nous apprenons que M. le Dr Finck-Huguenot vient d'être nommé chirurgien de la Maternité qui s'ouvrira prochainement à l'hôpital de Chantenay (Loire-Inférieure).

Hôpitaux de Blois. — Notre confrère M. le Dr Ansaloni est nommé professeur du cours départemental d'accouchements pour les élèves sages-femmes en remplacement de M. le Dr Proust décédé. Depuis 16 ans M. le Dr Ansaloni était suppléant de la chaire. M. le Dr Paterne a été nommé suppléant du cours.

Hôpitaux de Lyon. — M. le Dr Paviot est nommé, après concours, médecin des hôpitaux.

L'Institut Pasteur de Tananarive (Madagascar). — *Inauguration.* — Récemment le général Pennequin, gouverneur général par intérim de Madagascar, a inauguré solennellement un Institut Pasteur, fondé près de Tananarive. Tous les habitants notables, français, étrangers ou indigènes, se pressaient autour du général et de son état-major. M. le Dr Thiraux, directeur de cet Institut, a exposé le succès complet et la prospérité magnifique de l'établissement bactériologique créé par le général Galliéni. Le consul anglais a exprimé chaleureusement des souhaits sincères pour cette noble entreprise qui intéresse l'Humanité entière et la Science.

Sociétés et Congrès.

Le Service médical des Vélodromes. — M. le Dr O'Followell, président de la Commission médicale de l'U.V.F., ayant été chargé d'organiser le service médical du Vélodrome du Parc des Princes, s'est déjà adjoint MM. les Drs Baret, Hodée, Picot, Robin. La Commission médicale tient à faire savoir aux sociétés que ce service concerne seulement les réunions de l'après-midi du dimanche, organisées par M. Desgranges. Pour leurs réunions particulières, lorsque la piste leur sera louée, les Sociétés, se rappelant qu'il est de leur devoir de se faire assister d'un médecin, devront faire assurer leur service médical en s'entendant directement soit avec M. le Dr O'Followell, soit avec tout autre docteur en médecine, soit avec un des médecins du Vélodrome. Pour l'organisation des ambulances d'une course sur route, s'adresser à M. le président de la Commission médicale de l'U. V. F.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — M. Wyart, médecin aide-major de deuxième classe du 21e régiment d'infanterie, est désigné pour être détaché pendant les saisons thermales de 1900 à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains, en remplacement de M. le médecin aide-major de première classe Mathieu. M. Choux, médecin-major de première classe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine, est désigné pour l'emploi de médecin-chef à l'École supérieure de Guerre à Paris.

L'Épidémie d'Arras. — Conformément aux ordres du Ministre, une permission de quinze jours a été accordée aux trois quarts environ des hommes de troupe du 33e régiment d'infanterie, à Arras, particulièrement à ceux qui ont souffert de l'épidémie de grippe. En leur absence on terminera les travaux d'assainissement des casernes. Au 3e régiment du génie, qui a été moins éprouvé, on appliquera la même mesure dans des proportions plus restreintes. L'épidémie continue, d'ailleurs, à décroître de jour en jour. Mais en raison de deux nouvelles victimes, 200 réservistes des bataillons d'Afrique, qui devaient faire leur période d'instruction dans cette ville, ont été transférés à Béthune.

Fièvre typhoïde et mauvais état sanitaire du Camp de Sissonne. — A la Chambre des Députés, M. Ermant a adressé au Ministre de la Guerre une question sur le mauvais état sanitaire du camp de Sissonne. Le génie a eu le tort d'établir les services généraux dans la partie la plus basse du camp, et une épidémie de *fièvre typhoïde* s'y est déclarée : dans l'espace de trois semaines il y a eu 27 cas, dont 8 ont été suivis de mort. Cette épidémie est due surtout à la façon dont se fait l'évacuation des eaux usées au camp de Sissonne. On se contente de les envoyer dans un fossé qui est à 10 mètres du camp. Le Ministre de la Guerre s'est bien préoccupé de cette situation, mais la mesure qu'il a prise est insuffisante. Il a décidé de faire transporter les eaux usées dans un champ d'épandage qui n'a que deux hectares. Ce sera un danger permanent pour le camp de Sissonne. M. le Ministre de la Guerre a répondu qu'il est vrai que l'épandage des eaux n'est pas assuré dans de bonnes conditions ; mais des travaux sont exécutés en ce moment ; une Commission où l'élément médical sera prédominant, va se rendre sur les lieux, et les mesures qui seront décidées par cette Commission seront ordonnées par le Ministre. Si après cela la situation du camp de Sissonne ne peut pas être améliorée, il sera abandonné. M. Ermant a répliqué que le Ministre de la Guerre a porté un réquisitoire sévère contre son administration ; il reconnaît qu'une faute a été commise. Le général de Galliffet a ajouté : « Il n'y a pas eu faute ; j'ai dit simplement que s'il y avait eu faute, on la réparerait ».

La Guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — L'épidémie de fièvre typhoïde augmente parmi les prisonniers boërs, et, comme on l'attribue à l'entassement, dans un navire, d'hommes habitués à la vie en plein air, on se préoccupe aujourd'hui de la question. Des médecins inspecteurs sont allés voir les transports et ont prescrit le débarquement à terre des malades qui ne peuvent supporter d'être transportés.

Le bruit court que le Comité directeur de la Croix-Rouge a fait adresser au gouvernement britannique des observations relativement aux traitements dont sont l'objet les Boërs prisonniers à bord des pontons de Simonstown. Les fermiers prisonniers sont placés dans des conditions sanitaires, d'installation et d'alimentation toutes nouvelles pour eux, et telles que si on ne met pas fin très promptement à ce régime, ils ne tarderont pas à succomber à l'épidémie qui s'est déclarée parmi eux. On dit aussi que le Ministre Schreiner a pris sur lui de présenter à lord Roberts des observations identiques. Quoi qu'il en soit, la série des décès qui déciment les prisonniers indigne fortement le monde médical anglais. On compte 60 Boërs dangereusement malades et 60 cas de fièvre. La fièvre typhoïde se propage dans la ville. Un décès s'est déjà produit dans la population. En outre, un cas de cette maladie est signalé à bord du *Doris*. On télégraphie de Durban que la fièvre typhoïde fait des ravages dans le camp anglais d'Elandslaagte.

Ambulances. — Un Comité, à San Francisco, propose de réunir des souscriptions et d'organiser une ambulance pour les Boërs.

Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène à Paris. — *Les poussières.* — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé au Comité d'Hygiène une proposition de M. Férond d'interdire sur la voie publique et dans les cours des maisons le *battage et le cardage des matelas*.

La fièvre typhoïde du Lycée Saint-Louis. — La Commission spéciale nommée par le Ministre de l'Instruction publique pour rechercher les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde du lycée Saint-Louis et étudier les conditions sanitaires de cet établissement a tenu une nouvelle séance. Elle était convoquée pour examiner si les mesures prescrites avaient été soigneusement exécutées et si les locaux étaient désormais suffisamment salubres pour permettre la rentrée des élèves. On sait, en effet, que, depuis l'épidémie, les élèves internes du lycée Saint-Louis ont été installés au lycée Lakanal, à Sceaux ; il a été reconnu que toutes les mesures de salubrité prescrites avaient été très exactement suivies. De plus, le dernier malade a quitté l'infirmerie du lycée il y a huit ou dix jours. La désinfection de tous les locaux de l'établissement est absolument achevée. Dans ces conditions, la Commission spéciale s'est rangée à l'avis que la rentrée des élèves pouvait être faite dès maintenant. La décision du Ministre est imminente. Il est vraisemblable que le lycée Saint-Louis rouvrira ses portes, closes depuis deux mois, dans très peu de jours.

Commission d'Hygiène des Établissements d'Instruction. — Il est institué près le Ministère de l'Instruction publique une Commission d'Hygiène des établissement d'enseignement secondaire public. Cette Commission donne son avis sur toutes les questions relatives au régime des élèves, notamment dans les internats, et à la salubrité des locaux scolaires. Elle inspecte, au moins une fois par an, les lycées du département de la Seine et procède, en outre, à des inspections spéciales chaque fois que les circonstances l'exigent. Ses membres peuvent être délégués pour des inspections dans d'autres établissements d'enseignement secondaire des diverses Académies. A la suite de chaque inspection, la Commission rend compte au Ministre, dans un rapport écrit, de ses observations et propose les améliorations jugées nécessaires. Cette Commission comprend, outre le vice-recteur de l'Académie de Paris et le directeur de l'Enseignement secondaire, MM. les Drs Brouardel, Mosny, Netter, Ogier, Roux et Thoinot. Lorsqu'il est procédé à l'inspection d'un lycée de la Seine, le médecin du lycée et l'inspecteur d'académie chargé, dans le même établissement, de l'inspection mensuelle des services matériels, sont adjoints à la Commission et prennent part à ses délibérations.

Hygiène des Voyages. — *La Chambre hygiénique du T. C. F.* — La Commission d'Hygiène instituée par le Touring-Club de France s'est réunie au siège de l'Association. Assistaient à cette séance : MM. Marey, membre de l'Institut ; Just-Championnière, Gariel, membres de l'Académie de Médecine, Dr Briand, médecin en chef de l'hospice de Villejuif, et Rives, architecte, rapporteur. La Commission, après avoir arrêté le programme d'une notice traitant des meilleures conditions d'établissement et d'aménagement des chambres dans les hôtels au point de vue de l'hygiène, a décidé que cette publication serait envoyée gratuitement par les soins du Touring-Club à plus de trois mille hôtels et auberges de province. Elle a approuvé le plan de la « chambre hygiénique du Touring-Club » à l'Exposition de 1900, dressé par M. Rives. Elle s'est enfin préoccupée des meilleurs moyens à employer pour obtenir la stérilisation et l'innocuité des eaux servies aux tables d'hôtels. A cet effet elle a entendu plusieurs fabricants d'appareils stérilisants ou filtrants. Les appareils qui lui ont paru réaliser le mieux les conditions exigées figureront dans les annexes de la « chambre hygiénique ».

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 13e semaine, 1,111 décès, chiffre voisin de celui (1,060) de la semaine précédente et de 1,090, moyenne ordinaire de la saison. La fièvre typhoïde a causé 33 décès ; le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une diminution considérable (143). La rougeole a causé 26 décès, (la moyenne est 20). La scarlatine n'a causé que 1 décès, la coqueluche 6, la diphtérie 4. La variole n'a causé aucun décès. On ne s'explique guère pourquoi le bruit a couru dans certains journaux qu'il existait à Paris une épidémie de variole. Il suffit de consulter les bulletins hebdomadaires de statistique pour voir qu'il n'en est rien. Sur les 13 premières semaines de cette année, il y en a eu 8 sans aucun décès par variole et, pendant les 5 autres, il y en a eu 9, chiffre insignifiant. Si minime que soit ce chiffre, il a attiré l'attention, il a provoqué des mesures sanitaires (vaccinations, désinfections), et la disparition de la maladie s'en est suivie. Dans toute grande ville commerçante, si salubre qu'elle soit, il peut venir du dehors des cas de variole. Ils sont fort rares à Paris. Pendant les 12 premières semaines, il y a eu 34 entrées pour variole dans les hôpitaux de Paris (et 2 pendant la semaine actuelle). Ce chiffre n'a rien de surprenant ; pendant la même période, il entrait un nombre presque semblable (29) dans les hôpitaux de Londres, par exemple, et pourtant la variole a rarement été aussi peu fréquente à Londres qu'elle l'est en ce moment. Il est donc absolument faux de parler de la fréquence de la variole à Paris. Ce bruit ne repose absolument sur rien. 20 décès ont été encore attribués à la grippe. Il y a eu 17 suicides et 18 autres morts violentes.. On a célébré à Paris 437 mariages. On a enregistré la naissance de 1,154 enfants vivants (584 garçons et 570 filles), dont 808 légitimes et 346 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Empoisonnement accidentel par la morphine. — A Lamalou-les-Bains, l'autopsie des cadavres de deux jeunes enfants décédés, a révélé qu'ils avaient été intoxiqués, par suite de l'erreur d'un pharmacien.

M. le Dr Milhau, de Labastide-Rouairoux, avait prescrit du chlorhydrate de quinine, et le pharmacien, lisant mal

l'ordonnance, prépara le médicament avec du chlorhydrate de morphine. Il a reconnu son erreur et en a avisé aussitôt le procureur de la République. La dose du toxique employé, de l'avis des médecins légistes chargés de l'autopsie, aurait pu tuer trente personnes. Les cerveaux des enfants étaient d'ailleurs, fortement congestionnés. Ils ont été envoyés avec les viscères, à la Faculté de Médecine de Montpellier. L'instruction de cette grave affaire se poursuit activement. La désolation des parents des deux malheureuses victimes est très profonde.

Secret professionnel des Sages-femmes. — La Cour de cassation, Chambre criminelle, est saisie d'une question qui présente un intérêt considérable. Il y a quelque temps, le tribunal de Lure avait à juger une fille Girard, poursuivie pour suppression d'enfant. Parmi les témoins entendus figurait une *sage-femme*. C'est dans les déclarations de cette sage-femme, qui déposa librement, sans opposition du ministère public, ni de la défense, que la prévention trouva les éléments à l'aide desquels la condamnation fut obtenue. La fille Girard fit appel, et, devant la Cour de Besançon, son avocat déposa des conclusions par lesquelles il demanda qu'il ne fût fait état ni des déclarations écrites, ni des déclarations orales de la sage-femme, comme ayant été faites en violation du secret professionnel. La Cour admit ces conclusions et, attendu qu'en dehors des déclarations écartées, la prévention n'était pas suffisamment établie par autre chose, elle acquitta. Le procureur général près la cour de Besançon s'est pourvu contre cet arrêt, pour que la Cour de cassation soit mise en situation de se prononcer sur la question de savoir si elle entend maintenir la jurisprudence antérieure, qui laissait à la seule conscience du témoin le soin de décider si le secret professionnel lui faisait — ou non — un devoir de garder le silence.

Empoisonnement accidentel. — Un médecin parisien, M. le Dr Boudeau, avait intenté un procès en 5,000 francs de dommages-intérêts contre un pharmacien, M. Flack, à propos d'une erreur de dosage dans une potion à l'atropine. Afin de rassurer une de ses clientes, qui se plaignait des fâcheux résultats du médicament, ce médecin en avait absorbé quelques gouttes et il en résulta une indisposition de quelques jours. Les magistrats de la 1re Chambre, considérant le pharmacien comme responsable de la faute de son élève, ont alloué à M. Boudeau 500 francs, en réparation du préjudice causé. Mais — et ceci mérite d'être mentionné — le jugement constate que le docteur n'est pas sans avoir quelques torts, car « *son ordonnance était écrite au crayon et d'une façon assez illisible* ».

Massage et honoraires d'un Masseur. — M. Ponteu est masseur. Il dirige même le gymnase médical suédois de Lyon. A la suite de l'accident du Péage-de-Roussillon, en 1897, M. le Professeur Poncet, chargé par la Compagnie du traitement des blessés, lui en confia sept, auquel il prodigua des soins. Ils n'étaient, d'ailleurs, pas gratuits. Ils l'étaient même si peu que ledit masseur réclame à la Compagnie P. L. M. 24,360 fr. d'honoraires. La Compagnie a trouvé la note un peu élevée et a demandé à la 3e Chambre du Tribunal civil d'en ordonner la réduction. La décision interviendra à huitaine.

Peste. — *Australie.* — Soixante-dix nouveaux cas de peste et vingt décès ont été constatés à Sydney, récemment. Le cordon de quarantaine a été élargi.

Divers.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Paul Bourgeois, député de la Vendée, vient d'être nommé Commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal. — Une *mention honorable* a été décernée à M. le Dr Deslandes (de Tourlaville), pour acte de courage et de dévouement.

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Officier*, M. Nègre, médecin en Chef de réserve ; *Chevaliers*, MM. Condé, médecin de 1re classe, et Bouquet, médecin de 1re classe de réserve.

Mission Médicale russe en Ethiopie. — M. Vlassof ramène d'Ethiopie avec lui en Europe plusieurs des médecins qui l'avaient accompagné, en particulier MM. Zabedinski et Braudzin, qui ont laissé dans le pays un excellent souvenir et dont le dévouement aux malades ne s'est jamais lassé. Ils sont remplacés par MM. Korsouski et Koryander, récemment arrivés à Addis-Abba. C'est surtout par son concours médical que la Russie a témoigné jusqu'à ce jour de ses sympathies pour l'Ethiopie. Personne ici n'a perdu le souvenir de la Croix Rouge russe, venue au lendemain de la guerre italo-éthiopienne. Après quelques mois d'intervalle, elle était remplacée par les médecins de la mission diplomatique et ceux-ci ont été remplacés à leur tour par les médecins de cette mission extraordinaire.

Les Médecins et les Conseils généraux. — Dans les Pyrénées (Basses), dans le canton de Labastide-Clairence, une élection au Conseil général a eu lieu à la suite de la démission de M. Lafourcade. M. le Dr Lafourcade, républicain, neveu du conseiller démissionnaire, a obtenu, au 1er tour, 609 voix ; M. Iribarne, rallié, 460 sur 1,777 électeurs inscrits, 1.394 votants et 1.391 suffrages exprimés. M. Lafourcade n'ayant pas obtenu la majorité des suffrages exprimés, il y a ballotage. Dimanche dernier, il a été élu (voir page 173).

La Médecine à l'Élysée. — Le Président de la République a reçu, la semaine dernière, M. le médecin-inspecteur Robert et M. le pharmacien principal de la marine Taillotte ; le 8 avril, M. le Pr Brouardel.

M. le Pr Brouardel.

Les Médecins chez les Artistes. — A l'inauguration du Salon de 1900, figurait, dans le cortège officiel, M. le Pr Lannelongue. — Au vernissage, découvert à la hâte un excellent portrait de M. le Dr Lagoudsky, par M. Paul Leroy ; un *jeune malade*, de M. d'Estienne, le meilleur intérieur de l'exposition, peut-être.

Les Médecins Conférenciers. — Conférence de M. le Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard,

sur : *Généralités et préjugés sur la folie*, au faubourg Saint-Antoine.

M. le Dr Thoinot : « *la Tuberculose, envisagée d'après les récents travaux* » (Sorbonne). —M. le Dr Paul Farez : « *La Puissance thérapeutique de la volonté* » (faubourg Saint-Antoine). — M. le Dr Tison : « *le Pain* » (Cercle de la rue du Luxembourg).

Les Médecins dans les Duels. — Sur l'avis unanime des médecins, dans le duel du comte de Lubersac et de M. Michel Ephrussi, il a été décidé que le combat devait cesser. MM. les Prs Poirier et Berger assistaient les combattants. M. Poirier a déclaré au *Figaro* qu'aucune complication n'était à craindre pour son client, M. Ephrussi. Sa blessure n'a aucune gravité. Mais du côté de M. Ephrussi, comme du côté de M. de Lubersac, un centimètre de plus en profondeur dans la blessure aurait pu causer la mort... Quant à la blessure de M. le comte de Lubersac, M. le Pr Berger a eu un peu peur un moment ; mais tout danger est écarté.

Pr Berger.

Les Maladies et la Mort des Savants. — *Joseph Bertrand.* — M. Joseph Bertrand, l'éminent mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et membre de l'Académie française, s'est éteint dans son domicile de la rue de Tournon, après une longue et douloureuse maladie. Il avait été frappé vers le début de l'automne dernier d'un *ictère intense*, lorsque, tout à coup, sur cette affection, est venue se greffer inopinément une *grave maladie organique* qui, en quelques mois, a eu raison de sa robuste constitution. Cette fin était prévue depuis plusieurs semaines déjà par l'entourage direct du savant.

Les Médecins Aéronautes. — M. le Dr Olivier a a été élu membre de la Commission d'Aérostation scientifique de l'Aéro-Club.

Les Médecins Collectionneurs. — *Beaux-Arts.* — La dispersion de la collection du Dr Mireur (de Marseille) est chose faite. La première vacation était consacrée aux Monticelli, et les adjudications principales sont de nature à fixer les amateurs sur la valeur de cette collection ; la première vacation a donné un total de 79,880 francs !

Les Pharmaciens Agriculteurs. — J. Corol raconte qu'un pharmacien d'une ville du nord de la France a renoncé à ses bocaux pour venir cultiver quelques hectares de sol colonial, avec sa femme et ses neuf enfants en Nouvelle Calédonie. Qui donc prétendait qu'on faisait toujours fortune dans la pharmacie ? Les temps changent.

Mariages de Médecins. — M. Alexis Couriel, externe des hôpitaux de Paris, vient d'épouser Mlle Marie-Eugénie-Marguerite Ducoudray.

On annonce de Cannes le prochain mariage, en cette ville, de Mlle Marguerite Gazagnaire, fille de M. Gazagnaire, notaire honoraire, ancien maire de Cannes, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Gazagnaire, née Bourgarel, avec M. Antoine Hugues, docteur en médecine à Cannes, fils de M. Dominique Hugues, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Mouans-Sartous.

On vient de célébrer le mariage du Dr Edmond Defrise avec Mlle Eugénie Delarvière, fille du propriétaire des importantes sucreries de Somain et de Marquette-les-Bouchain. Les Delarvière sont alliés avec la famille de Lamartine.

Les Médecins et le Monde. — M. le Dr Emile Legrand a donné récemment une soirée, dans ses salons.

Brillante soirée le 30 mars 1900 chez M. le Dr P. Segond. Dans l'assistance : MM. les Prs Pinard et Brissaud ; MM. les Drs Bouilly, Troisier, Hallopeau, Cartaz, etc, etc.

Jolie matinée musicale, chez M. le Dr Séguel, dans ses salons. L'élégante et nombreuse assistance a vivement applaudi la sœur du maître de maison, Mlle Maria Séguel, magistralement secondée par Mlle Magdeleine Godard dans la *Sonate à Kreutzer*, de Beethoven, et la Sonate en *ré* mineur, de Saint-Saëns, etc., etc.

Aux obsèques du fils du peintre B. Constant, le deuil était conduit, entr'autres, par M. le Dr Charles Arago, qui vient de passer sa thèse sur les eaux de Paris. Reconnu dans la foule des assistants : M. le Dr Pozzi, sénateur ; MM. les Drs Landoldt, Didsbury, P. Reclus.

On vient de célébrer le mariage du lieutenant de vaisseau Ferdinand Raynaud, fils du médecin principal de la Marine, avec Mlle Marguerite Michel, fille de l'amiral Michel.

La Médecine au Théâtre. — Le théâtre Antoine joue *la Clairière*, comédie nouvelle en cinq actes, de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves. Dans la distribution complète de *la Clairière*, nous notons un rôle de médecin, celui du Docteur Alleyras, tenu par l'acteur Dumény.

Variétés et Anecdotes.

Bibliographia Medica.

[Index Medicus].

Après avoir cessé de paraître en Amérique, la publication du précieux *Index Medicus* vient d'être reprise en France. Nous avons reçu un spécimen du premier Numéro, qui a paru le 15 février. Il était difficile de penser que l'*Index Medicus* Américain pouvait progresser de telle sorte ; mais il faut reconnaître que la publication française, sans dévier des vieilles traditions, a atteint un très haut degré de perfection sur deux points : la *typographie* et la *classification*.

Cette merveilleuse tâche de collectionner et de classer à sa place naturelle le titre des travaux médicaux a été effectuée, pendant le dernier mois, à l'Institut de Bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, par M. le Dr M. Baudouin, qui est rédacteur en chef de cette nouvelle entreprise. L'*Index Medicus* sera publié mensuellement, contiendra 80 pages et à peu près 4,000 indications bibliographiques, soit environ 50,000 par an. Nous souhaitons et désirons que la *Bibliographia Medica* prospère, car elle est indispensable pour le corps médical et les écrivains scientifiques (*Caledonian M.J.*, Glasgow, 1900, n. s., IV, 170).

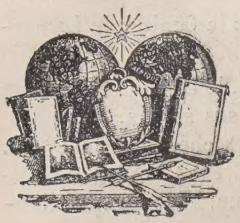

LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Encyclopédie populaire illustrée du XX^e siècle : Microbes et Infusoires. — Société française d'Editions d'Art, Paris, 1900, in 18°.

L'Encyclopédie populaire illustrée du XX^e siècle sera un répertoire général, méthodique et par ordre de matières, des connaissances humaines. Cette publication aura le très grand avantage d'être à la fois une série de *cent vingt dictionnaires* techniques et une encyclopédie proprement dite. Tous les volumes, édités dans le format in-8° écu, auront au moins 150 pages, imprimées sur beau papier, en caractères compacts et très lisibles. — Le 11^e volume, *Microbes et Infusoires*, qui a pour but de mettre une science toute nouvelle à la portée du grand public, devait, par devoir, lui conserver son véritable aspect et la simplifier, mais non la défigurer. Par exemple, la question la plus passionnante pour le public est certainement la question de l'*immunité*, qui a déjà permis de guérir la diphtérie, qui prémunit nos troupeaux du charbon, et qui a réduit presque à rien la mortalité par la rage. Il a été donné, à ce mot, premièrement une sorte de plan général qui mettra le lecteur au courant de cette question si importante ; puis, pour chacun des points particuliers, il est traité avec détail ; ainsi le lecteur peut acquérir d'abord une vue d'ensemble, puis préciser ces notions. En outre, l'auteur, grâce à une grande pratique personnelle, indique les procédés simples qui permettent d'arriver au même résultat que les procédés plus compliqués, décrits dans les livres classiques ; et ainsi les lecteurs se trouveront attirés vers l'étude de cette science, pour laquelle le bagage absolument nécessaire n'est pas d'un prix considérable.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris (*Anatomie, Pathologie et Petite Chirurgie*) ; par J. Saulieu et A. Dubois, internes des Hôpitaux de Paris. — 1 vol. grand in-8° de 720 pages, illustré de 200 figures, publié en 15 fascicules bi-mensuels, depuis le 1^er janvier. Librairie J.-B. Baillière et fils, Paris, 1900.

Deux internes des hôpitaux de Paris, MM. Saulieu et Dubois, ont réuni un choix des questions d'anatomie, de pathologie et de petite chirurgie, que chaque année les médecins et chirurgiens des hôpitaux posent aux candidats du *Concours de l'Externat* et dont ils jugent par là même la connaissance indispensable aux jeunes gens qui vont débuter dans la pratique hospitalière. Le programme de l'externat comporte tout d'abord une question d'anatomie descriptive. Chaque question est traitée aussi complètement que possible, et exposée de façon claire et intelligible. On a toujours choisi un plan logique ; par exemple, pour exposer les rapports des organes, les auteurs procèdent par voie de dissection ou par voie chirurgicale. Ils mettent bien en saillie les grandes lignes anatomiques, classiques, ainsi que les points anatomiques qui éclairent les faits pathologiques, ceux qui ont de l'importance au point de vue opératoire. En pathologie, ils ont donné la préférence à un plan clinique, dans lequel ils montrent les symptômes dans l'ordre où on les rencontre dans l'examen d'un malade. Ils notent l'aspect général, les signes fonctionnels et généraux, l'examen local par l'inspection, la palpation, la percussion, l'auscultation, la mensuration, s'attachant surtout à mettre en relief les symptômes importants par leur fréquence, leur valeur diagnostique, pronostique ou thérapeutique.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

Un de nos Confrères cèderait, à des conditions très avantageuses, un **Bon de 350 francs** de marchandises à prendre à la maison Dupont, 10, rue Hautefeuille.

S'adresser aux bureaux de la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Le poste de médecin en chef de la Maison de retraite de Fouras (Charente-Inférieure), est vacant.

2° Commune de Breuillet, près Royan (Charente Inférieure) demande un médecin.

3° Jeune docteur demandé dans la Manche pour remplacer médecin âgé. Bonne clientèle. Succès assuré.

4° Interne en médecine, 12 inscriptions, à l'Asile d'aliénés de Fains (Meuse). 800 fr., logé, nourri, etc.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VI^e Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le troisième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois de mars 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 283.